

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida
Adresse : Route Nationale N° 29 Ouled Yaich Blida

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 04/2023**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida lance un avis de consultation avec exigence de capacités minimale pour :

LA REALISATION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL, POSE, SOUFFLAGE DES CABLES A FIBRES OPTIQUES Répartie en 02 lots

Site	Longueur (km)	Nombre de Brins FO à raccorder
travaux de raccordement, tests et mesures FO autoroute Est -Ouest	0	5904
travaux de Génie Civil et pose de câble FO au profit de : SARL KAMELO FOOD	0,83	0

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

La participation à la présente consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises ayant un registre de commerce comportant les activités hydrauliques ou travaux publics et installation des réseaux téléphoniques qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 01: Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification de catégorie une (01 dont l'activité principale est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice des avantages conférés par ces dispositifs.

Les entreprises intéressées par la présente consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida
Département des Achats et de la Logistique
Service des Achats
Adresse : Route Nationale N° 29 Ouled Yaich Blida**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **N° Compte en dinars N°004450300000048 clé 60**

Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention :

« Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**CONSULTATION NATIONALE OUVERTE
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 04/2023
LA REALISATION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL, POSE, SOUFFLAGE DES
CABLES A FIBRES OPTIQUES Répartie en 02 lots
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida
Département des Achats et de la Logistique
Service des Achats
Adresse : Route Nationale N° 29 Ouled Yaich Blida**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 13h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.